

Image not found or type unknown



visa regroupement familial

Par **hick**, le **29/07/2009** à **14:28**

comment je peux faire venir sur le territoire la mère de ma famille dont j'ai la garde depuis de deux ans, ma fille est de nationalité franco malgache et elle est née le 25/08/1999 à MADAGASCAR, sa mère est de nationalité Malgache étant en concubinage de 1998 à 2007 à Madagascar, ma fille est scolarisée en France depuis la rentrée 2007/2008